observation no. 65

revenu depuis six semaines pour accoucher la femme de mr de missol conseiller au conseil superieur de cette ville. elle me fit appeller le 29 mai 1774 a 9 heures du matin. les douleurs qui se succedoient quoique foibles encore m'annoncerent le vrai travail, je la saignai a 4 heures après midi. Les douleurs etoient toujours plus longues plus vives et plus rapprochées, mais comme c'etoit un premier accouchemt, le col de l'uterus ne se dilatoit qu'avec beaucoup de peine. l'obliquité de la matrice de droite a gauche, et une grossesse de dix mois et quelques jours, me firent craindre un accouchement des plus laborieux; je fis tout ce que je pus pour ~ favoriser la nature en ordonnant les situations relatives aux deviations, et celles qui en aidant aux contractions des muscles et de la matrice diminuent les obstacles de l'accouchement naturel. je n'oubliai rien de ce qui pouvoit distendre les parties molles et lubrifier celles qui tapissent les detroits du bassin. Les lavemens, les injections de la decoction de graines de lin et l'huile d'olive, le Beurre et l'axonge me servirent a cet usage. la poche des eaux se forma enfin je la perçai dans le tems d'une douleur a 5 heures du matin; c'est a dire après 20 heures des premieres douleurs. alors la matrice se contractoit avec plus d'aisance sa force expulsive ~ etoit plus puissante, cependant ce ne fut que 7 a 8 heures apres l'ecoulement d'une partie des eaux que le casque osseux franchit le detroit superieur. la lenteur du travail la tension des parties le mal a la tette et des progrès lents me dictoient le besoin d'une 2onde saignée je la fis sur les 5 heures du soir, les douleurs que je croyois un peu eloigner pour le bien de la malade et rendre plus expulsives furent toujours les memes; la tette n'etoit pas ~ enclavée puisqu'on la sentoit suivre les impulsions du corps de la matrice sur son col et a son tour suivre celles du meme col sur le fond. la malade n'urinoit plus depuis 12 heures ~ quand l'enclavement fut decidé, aussi regardai-je la vessie comme une des causes principales et dans cette idée je tentai d'evacuer les urines a la faveur de la sonde, mais la pression de la tette sur le canal de l'urethre n'en permit pas l'introduction. en vain je fis appliquer une flanelle huilée et les fomentations emollientes sur la region hipogastrique, la retention existoit toujours et la tumeur que la vessie formoit etoit un sûr garant que le fond de la matrice n'ayant assés d'espace ne pourroit vaincre l'enclavement. je me decidai ~ pour lors, quoique la malade eut encore toutes ses forces, a faire appeller messrs pignol et martin mes confreres pour leur communiquer le dessein que j'avois de terminer l'accouchement avec le forceps Courbe de mr levret. mr pignol arrivé le 1er avoit beaucoup de confiance en dans les premiers momens, mais comme je le fis convaincre que l'enfant vivoit encore, qu'il

ARC 27 d. 53

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

en la nature

ne faisoit aucun progres depuis 4 ou 5 heures et que nous avions a craindre l'inflammation de la vessie et celle de la matrice il se rangea de mon coté et jugea comme moi que le forceps etoit le seul moyen de terminer cet accouchement avec succés; mr martin arriva dans le moment et fut bientot de notre avis.

nous etions deja dans la chambre de la malade avec tout le monde necessaire a l'operation, quand un accoucheur etranger arrive par hazard dans la maison de mde demissol: cet homme enhardi par la mere de notre malade qu'il avoit accouché plusieurs fois, sans faire attention que j'avois fait assembler des gens de l'art pour consulter sur les moyens de sauver les deux individus, s'erige en acteur principal, il commence par tenter de sonder la vessie mais inutilement; bientot aprés il introduit sa main dans le vagin sans doute dans l'intention de repousser la tette et de pouvoir se saisir des pieds mais cette manoeuvre lui devient impossible par l'obstacle que forme le col de la matrice appliqué sur le cou de l'enfant, il fut obligé de glisser ^ entre la tette et le detroit inferieur, madame demissol quoique avec les plus violentes douleurs le fait rappeller qu'il n'a pas baptisé son enfant, il retire sa main et l'ondoye avec une petite seringue, reintroduit sa main dans la matrice va chercher un pied l'amene hors du vagin le lie avec une jarretiere sans doute dans l'idée d'aller chercher l'autre, mais ne pouvant y reussir il tire ce pied puis la jambe la cuisse et le corps, quoique l'autre cuisse fut couchée sur le ventre, enfin il termine l'accouchement, ou pour mieux dire nous terminons l'accouchement car les douleurs horribles que la malade souffroit me forcerent a les aider terminer en pretant a notre accoucheur tout ce qu'il lui faloit de force etrangere pour remplir son objet. l'operation finit aprés trois quarts d'heure. l'enfant paroit remuer notre accoucheur croit le ranimer, mais tous les moyens qu'il employe sont inutiles la tette contuse et meurtrie lui en demontre l'impossibilité.

la patiente a eprouvé le 1er le 2 le 3 le 4 et le 5 de son operation des douleurs violentes et une tension dans tout l'abdomen, la matrice a été pendant tout ce tems erethisée une fievre aigüe le mal alazete le delire par intervalle un mal aise general l'impossibilité de dormir et la diarhée rendoient son etat effrayant, nous devons la cessation de ces simptomes redoutables a un temperament robuste de 22 ans a une secretion abondante des urines qui pendant les deux premiers jours ont eté de la

^ la main

couleur du sang, aux fomentations emollientes, aux lavemens reiterés, aux boissons calmantes, le tout sagement ordonné par mr mitier medecin. cependant nous eprouvons aujourdhui 8eme de l'operation, une fievre lacto bilieuse et une si grande insomnie, que notre malade n'a pas dormi en tout 4 heures depuis l'extraction de l'enfant.

comme le meme cas ne se rencontre que trop souvent je prie messieurs les academiciens de decider si dans le semblable on doit se servir du forceps de mr levret de la derniere correction ou si, a l'exemple de notre accoucheur on doit aller chercher un pied, pour terminer ainsi ces accouchemens. outre qu'il importe a l'humanité qu'on decide quelle est la methode preferable, il importe egalement a ma reputation que le public apprene que le nouveau tire-tete qu'il a adopté lui est totalement devolé, qu'il n'employe les fers que sur des autorités respectables, qu'a l'exemple de chapman, giffard, boehmer, butter, dussé, heister, levret et burton, il se sert d'un instrument qui faisant l'office d'un speculum vaginae fait aussi celui de la main la plus forte la plus adroite et la mieux dirigée, puisqu'il epargne a la tete un retour qui ne peut etre que funeste a l'enfant et tres dangereux pour la mere.

je ferai observer que notre accoucheur est muni d'un avant bras d'une grosseur extreme, qu'il ne put faire cette operation sans l'introduire en entier. il est aisé de comprendre qu'en amenant le pied dans le vagin le col de l'uterus a du souffrir ainsi que les parties ambiantes un tiraillement excessif. aussi des le 3eme jour avons-nous eu des lochies laiteuses et purulentes qui coulant encore assez bien ont entrainé le 6eme jour une portion des membranes du placenta restée dans la matrice. quoique madame soit d'une constitution la plus vigoureuse elle n'a pas senti le moindre changement aux mammeles, voila peut-etre le seul bien que lui ait procuré notre accoucheur. Quoiqu'il en soit je prie instamment monsieur sabatier de faire decider la question si c'en est une a la premiere seance, de mettre au bas de ce memoire le rapport qui en sera fait par les comissaires que l'academie me nomera, et de me renvoyer le tout le plutot possible.

Nous soussignés commissaires nommés par l'academie

Roïale de chirurgie à l'effet d'examiner l'observation
de M. Imbert Maître en chirurgie a Nismes sommes
convenus unanimement que M. Imbert s'est conduit
avec la plus grande prudence et a suivi la plus saine
pratique dans tout le cours du travail laborieux qu'a
subi Madame Mipat; que le conseil qu'il a donné d'emploïer
le forceps la tête étant entre les deux détroits et le col de la
matrice apliqué sur celui de l'enfant étoit ce qu'il y avoit de
mieux; qu'il eut été à souhaiter que l'on y eut déferé et que
nous preferons toujours en semblable cas l'usage de cet
instrument à la methode que l'on a suivie qui probablement
a couté la vie à l'enfant et a mis la mere dans le plus
grand danger. a Paris le 18 Juillet 1774.

Ramenet

Lebas

Peyrilhe

Messieurs les Commissaires cy dessus Signé m'ayant fait la politesse —
de me communiquer ce rapport, avec la permission de l'academie; D'ailleurs
Mon. Imbert ayant désiré que je dise mon Sentiment Sur ce qu'il —
avoit proposé, ay Signé le present rapport en approuvant à tous Egards
ce qu'il contient Levret

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE